



GARDERIE DE FRÉVILLE

La réception de la garderie a eu lieu le 12 janvier 2024, avec réserves. Cependant, très vite, à la mise en chauffe du bâtiment, des fissures superficielles sont apparues sur les enduits de ciment des murs extérieurs (sans toutefois remettre en cause la structure du bâtiment).

Les travaux de reprise de ces fissures ont tardé et l'aspect général après réparation n'était pas acceptable. Il a donc été demandé l'application d'une peinture. Celle-ci a également tardé, et deux murs ont même été oubliés dans l'opération. À tous ces désagréments s'est ajouté récemment un dégât des eaux, suite à un robinet qui s'est fissuré.

A ce jour, il reste donc deux murs à (re)peindre, et à équiper les locaux. Une subvention a pu être obtenue auprès de la CAF pour l'équipement en mobilier du site, à hauteur de 80 %. De son côté, la comcom apportera une aide financière pour l'achat du mobilier petite enfance.

Compte-tenu de tous ces éléments, l'ouverture de la garderie est repoussée à la rentrée de septembre. Nous vous tiendrons informés officiellement via le PanneauPocket **Saint Martin de l'If - Périscolaire**.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES – 9 JUIN 2024

A partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement Européen (contre 79 de 2019 à 2024). En France, l'ensemble du territoire est réuni en une circonscription unique.

La répartition des 81 sièges réservés aux représentants français au Parlement Européen sera établie à l'issue du scrutin. Chaque parti ayant rassemblé plus de 5% des suffrages se verra attribuer un nombre de sièges proportionnel à son classement électoral.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les travaux de réaménagement du bourg ont débuté il y a un peu plus d'un mois maintenant. Pour le moment, seuls les travaux gérés par le Syndicat d'Eau du Caux Central ont pu être initiés.

La commune n'étant pas maître d'ouvrage sur ce périmètre, nous ne disposons que de très peu d'informations. Toutefois nous constatons, comme vous, les difficultés rencontrées par les équipes de terrain, notamment à tenir le planning qui nous avait été communiqué initialement.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la tranche 3 devrait déjà être entamée, alors qu'en réalité, la tranche 2 ne l'est toujours pas.

Malgré ces retards, et l'agacement qu'ils peuvent susciter, nous vous invitons néanmoins à respecter au maximum les signalisations mises en place (feux de circulation alternée, déviations...).

ARRÊT DE BUS

Durant les travaux, l'arrêt de bus **Fréville – Centre** est supprimé, et reporté sur l'arrêt **Fréville – Nouveau Monde Sud**, aussi bien pour les lignes de transport scolaire, que pour les lignes régulières. Retrouvez les détails des modifications d'arrêts, de lignes et d'horaires, ainsi que d'autres informations liés aux travaux, sur PanneauPocket :

Saint Martin de l'If – Traversée du Bourg

Le **dimanche 9 juin 2024**, vous pourrez donc voter pour élire vos représentants au Parlement Européen. Rendez-vous dans votre bureau de vote (mairie de Fréville, ou école de Betteville, dans la cour), **de 8h à 18h**.

N'oubliez pas de vous munir d'une **pièce d'identité**, c'est obligatoire ! De même, afin de faciliter votre passage, nous vous recommandons de présenter votre carte d'électeur, pour que les membres du bureau puissent vous identifier plus rapidement sur les listes électorales.

Focus sur le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal ne s'étant pas réuni depuis notre dernier numéro, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer un résumé des décisions prises dans cette rubrique. Néanmoins, vous pouvez retrouver les comptes rendus des réunions précédentes sur notre site internet. La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 26 juin, à 20h30, en mairie de Saint Martin de l'If.

Rappel : retrouvez les comptes rendus complets sur <https://www.saintmartindelif.fr>

LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'été arrive, et avec lui les beaux jours, enfin ! Rappelons donc quelques règles afin que chacun puisse profiter de la belle saison en extérieur.

Tout d'abord, le brûlage des déchets verts, et notamment des branchages, est interdit. Pour leur élimination, veuillez les apporter en déchetterie.

Ensuite, rappelons également que les travaux utilisant des outils bruyants (outils à moteur thermique, scies électriques, etc.) ne sont autorisés, pour les particuliers, qu'aux horaires suivants :

LUNDI AU VENDREDI	8h30 – 12h00	14h00 – 20h00
SAMEDI	9h00 – 12h00	14h30 – 19h00
DIMANCHE / JOURS FÉRIÉS	10h00 – 12h00	

(arrêté préfectoral n°2014-101 du 8 octobre 2014, modifié par arrêté préfectoral du 16 octobre 2017)

BIBLIOTHÈQUE

La **malle vagabonde** est arrivée ! Une sélection d'ouvrages proposée par la communauté de communes Yvetot Normandie (mangas, albums cartonnés, livres en

grands caractères, livres-jeux) à découvrir et à emprunter.

Et en juin, venez découvrir les travaux des élèves des écoles de Fréville sur la thématique des Jeux Olympiques et des sports.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 28 juin, le Foyer Rural présentera la traditionnelle soirée de clôture de ses activités danse. Celle-ci se déroulera à la salle Antoine Corneille à Fréville, à 20h30.

L'événement est ouvert à tous (entrée payante : 2€), et des rafraîchissements seront disponibles à l'entracte.

AIDES FINANCIÈRES – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous vous interrogez sur les aides financières existantes ? À quoi sert France Rénov' ?

La communauté de Communes Yvetot Normandie vous propose une réunion sur ces thématiques à la mairie de Saint Martin de l'If, à Fréville, le **mardi 28 mai de 18h00 à 19h00**. Profitez-en, c'est ouvert à tous !

MOUSTIQUE TIGRE



L'ARS et la FREDON ont annoncé la détection du moustique tigre (*Aedes Albopictus*) en Seine-Maritime en mars dernier.

Originaire d'Asie, il est appelé « moustique tigre » en raison des zébrures noires et blanches qui parcourent son corps effilé et d'une ligne blanche sur le thorax (pas de jaune). Il est très petit (5 mm environ). Il vit et pique le jour, principalement tôt le matin et au coucher du soleil.

Vivant dans les 150 m autour du lieu où il est né, il faut donc supprimer les éventuels lieux de ponte. Les femelles moustique peuvent pondre jusqu'à 200 œufs tous les quinze jours dans de très petites quantités d'eau.

Pour éviter qu'il ne s'installe, notre action à tous est essentielle !

- Couvrons nos réserves d'eau d'un filet moustiquaire ou de tissu : récupérateur d'eau de pluie, citerne, bidon...
- Évitions les stagnations d'eau en vidant au moins une fois par semaine les seaux, arrosoirs, gamelles pour animaux, soucoupes, pots de fleurs (sans oublier les cimetières)...
- Entretien nos mares, bassins, piscines et nos évacuations d'eau extérieures : gouttières, rigoles...

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre, et que vous disposez d'une photo de celui-ci, vous pouvez le déclarer en ligne, en joignant la photo, sur :

<https://signalement-moustique.anses.fr>

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60
Site web : <https://www.saintmartindelif.fr>
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 800 exemplaires